



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 6 mars 2023

## Communiqué de presse

### FAJOLLES

#### Élections municipales complémentaires partielles du 16 avril 2023

À la suite du décès de leur maire, Monsieur Hubert LAFONT, les électeurs de la commune de Fajolles sont convoqués le **dimanche 16 avril 2023** pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aurait lieu le dimanche 23 avril 2023.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque candidat.

Elle sera déposée à la sous-préfecture de Castelsarrasin, 44 rue de la Fraternité, selon le calendrier suivant :

- les 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28 et 29 mars 2023, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 ;
- le jeudi 30 mars 2023, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

**Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter la sous-préfecture de Castelsarrasin au :**

- **05 63 22 85 81 ou 05 63 22 85 82**
- **ou par courriel à l'adresse suivante : [sp-castel-sg@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:sp-castel-sg@tarn-et-garonne.gouv.fr)**